



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (PAMVFP) GRILLE DES TRAVAUX ET DES TAUX 2012-2013

CODE D'ACTIVITÉ	TRAVAUX ADMISSIBLES	TAUX 2012-2013
05 - PRÉPARATION DE TERRAIN (Taux/ha)		
0510	Désherbage mécanique ou manuel	322 \$
0517	Préparation tiges >1m et couverture 25 à 50%	477 \$
0518	Préparation tiges >1m et couverture 25 à 50% (pelle hydraulique)	542 \$
0520	Labourage + hersage agricole (pl. feuillus)	430 \$
0501	Préparation tiges +2m couverture >50%	1 288 \$
0502	Préparation tiges +2m couverture >50% (pelle hydraulique)	1 353 \$
0503	Coupe tiges + 2m couverture > 50 %	755 \$
0504	Préparation tiges de 1 à 2 m couverture >50%	876 \$
0505	Coupe tiges de 1 à 2 m couverture > 50 %	345 \$
0516	Déblaiement mécanique	531 \$
0519	Déblaiement mécanique (pelle hydraulique)	598 \$
0507	Préparation avec récupération 5 à 14 m ² /ha	1 318 \$
0508	Préparation avec récupération 5 à 14 m ² /ha (pelle hydraulique)	1 384 \$
0506	Coupe récupération 5 à 14 m ² /ha	786 \$
0511	Scarifiage - léger	326 \$
0513	- moyen	457 \$
0514	Scarifiage manuel (\$/1 000 microsites)	319 \$
06 - PLANTATION ET TRANSPORT DE PLANTS (Taux/ 1000 plants)		
PLANTATION ET ENRICHISSEMENT		
0626	- racines nues résineux	340 \$
0636	- racines nues feuillus	413 \$
0628	- PFD racines nues résineux	412 \$
0632	- récipient - 45 cavités (110 à 199 cc)	291 \$
0639	- récipient 200 à 299 cc	340 \$
0638	- récipient 300 cc et plus	433 \$
0634	Plantation mécanique racines nues résineux	201 \$
0640	Plantation mécanique PFD racines nues résineux	207 \$
TROUÉES		
0637	Racines nues	383 \$
0635	PFD racines nues	571 \$
0633	Récipients 200 à 299 cc	574 \$
0631	Récipients 300 cc et plus	648 \$
REGARNI DE PLANTATION		
0641	- Racines nues résineux	320 \$
0647	- Racines nues feuillus	395 \$
0643	- PFD racines nues	394 \$
0645	- Récipient - 45 cavités (110 à 199 cc)	303 \$
0642	- Récipient 200 à 299 cc	340 \$
0644	- Récipient 300 cc et plus	456 \$
REGARNI DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE		
0649	- Racines nues résineux	351 \$
0652	- Racines nues feuillus	422 \$
0653	- PFD racines nues	422 \$
0651	- Récipient - 45 cavités (110 à 199 cc)	329 \$
0648	- Récipient 200 à 299 cc	356 \$
0650	- Récipient 300 cc et plus	479 \$
07-ENTRETIEN DE PLANTATION (Taux/ha)		
Travaux réalisés avant le 1er avril 2012 et devant être facturés au plus tard le 1er juillet 2012 : 759, 760, 764, 782, 754 et 784		
0759	Dégagement mécanique ou manuel - plants opprimés hauteur moy. < à 1 m	1 131 \$
0760	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 25,1 à 40 %	590 \$
0764	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 40,1 à 100 %	870 \$
0782	Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations	1 264 \$
0754	Désherbage mécanique ou manuel	343 \$
0784	Protection contre les insectes, maladies et animaux	494 \$
Première intervention (100% du coût des travaux)		
0710	Dégagement mécanique ou manuel - plants opprimés hauteur moy. < à 1 m - 1ère intervention	1 414 \$
0711	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 25,1 à 40 % - 1ère intervention	738 \$
0712	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 40,1 à 100 % - 1ère intervention	1 088 \$
0713	Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations - 1ère intervention	1 580 \$
0714	Désherbage mécanique ou manuel - 1ère intervention	429 \$
0715	Protection contre les insectes, maladies et animaux -1ère intervention	618 \$



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (PAMVFP) GRILLE DES TRAVAUX ET DES TAUX 2012-2013

CODE D'ACTIVITÉ	TRAVAUX ADMISSIBLES	TAUX 2012-2013
Seconde intervention (100% du coût des travaux)		
0720	Dégagement mécanique ou manuel - plants opprimés hauteur moy. < à 1 m - 2e intervention	1 414 \$
0721	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 25,1 à 40 % - 2e intervention	738 \$
0722	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 40,1 à 100 % - 2e intervention	1 088 \$
0723	Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations - 2e intervention	1 580 \$
0724	Désherbage mécanique ou manuel - 2e intervention	429 \$
0725	Protection contre les insectes, maladies et animaux - 2e intervention	618 \$
Troisième intervention et interventions subséquentes (80 % du coût des travaux)		
0730	Dégagement mécanique ou manuel - plants opprimés hauteur moy. < à 1 m - 3e intervention et plus	1 131 \$
0731	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 25,1 à 40 % - 3e intervention et plus	590 \$
0732	Dégagement mécanique ou manuel - Hauteur moy >= à 1m, - 40,1 à 100 % - 3e intervention et plus	870 \$
0733	Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations - 3e intervention et plus	1 264 \$
0734	Désherbage mécanique ou manuel - 3e intervention et plus	343 \$
0735	Protection contre les insectes, maladies et animaux - 3e intervention et plus	494 \$
Autres interventions		
0790	Paillis dégradable	1 231 \$
0791	Élagage de résineux en plantation	628 \$
0792	Élagage et taille de formation de feuillus durs en plantation (taux/ha)	300 \$
0793	Élagage et taille de formation de feuillus durs en plantation (taux/100 arbres)	137 \$
0794	Élagage pins blancs en plantation (taux/ha)	323 \$
0795	Élagage pins blancs en plantation (taux/100 arbres)	129 \$
08 - TRAITEMENTS NON-COMMERCIAUX		
DÉGAGEMENT DE LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE		
0858	Dégagement mécanique ou manuel rég nat	933 \$
ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE		
0862	Éclaircie précommerciale - Résineux	1 263 \$
0863	- Feuillu qualité sciage, déroulage	1 272 \$
ÉLAGAGE ET TAILLE DE FORMATION		
0875	Élagage et taille de formation de feuillus durs en peup. nat. (taux/ha)	300 \$
0876	Élagage et taille de formation de feuillus durs en peup. nat. (taux/100 arbres)	137 \$
0877	Élagage pins blancs en peup. nat. (taux/ha)	323 \$
0878	Élagage pins blancs en peup. nat. (taux/100 arbres)	129 \$
09 - TRAITEMENTS COMMERCIAUX (Taux/ha)		
Coupe de jardinage avec martelage		
0970	- résineux	1 043 \$
0971	- feuillu d'ombre	948 \$
Éclaircie commerciale avec martelage - Peuplements naturels		
0964	- résineux - 2 000 tiges/ha et plus	1 354 \$
0966	- résineux - 1 000 à 1 999 tiges/ha	1 043 \$
0967	- feuillu d'ombre	948 \$
0976	- feuillu de lumière	948 \$
Travaux réalisés avant le 1er avril 2012 et devant être facturés au plus tard le 1er juillet 2012 : 915, 916, 917, 918, 924, 925, 926 et 927		
Éclaircie commerciale avec martelage - Plantations		
0915	- 2 000 tiges/ha et plus	1 354 \$
0916	- 1 000 à 1 999 tiges/ha	1 043 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Plantations		
0917	- 2 000 tiges/ha et plus	1 218 \$
0918	- 1 000 à 1 999 tiges/ha	907 \$
Éclaircie commerciale avec martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0924	- 2 000 tiges/ha et plus	1 354 \$
0925	- 1 000 à 1 999 tiges/ha	1 043 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0926	- 2 000 tiges/ha et plus	1 218 \$
0927	- 1 000 à 1 999 tiges/ha	907 \$



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (PAMVFP) GRILLE DES TRAVAUX ET DES TAUX 2012-2013

CODE D'ACTIVITÉ	TRAVAUX ADMISSIBLES	TAUX 2012-2013
Première intervention (100% du coût des travaux)		
Éclaircie commerciale avec martelage - Plantations		
0901	- 2 000 tiges/ha et plus - 1ère intervention	1 693 \$
0903	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 1ère intervention	1 304 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Plantations		
0905	- 2 000 tiges/ha et plus - 1ère intervention	1 510 \$
0907	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 1ère intervention	1 134 \$
Éclaircie commerciale avec martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0909	- 2 000 tiges/ha et plus - 1ère intervention	1 693 \$
0911	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 1ère intervention	1 304 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0929	- 2 000 tiges/ha et plus - 1ère intervention	1 510 \$
0931	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 1ère intervention	1 134 \$
Seconde intervention et interventions subséquentes (80% du coût des travaux)		
Éclaircie commerciale avec martelage - Plantations		
0902	- 2 000 tiges/ha et plus - 2e intervention et plus	1 354 \$
0904	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 2e intervention et plus	1 043 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Plantations		
0906	- 2 000 tiges/ha et plus - 2e intervention et plus	1 218 \$
0908	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 2e intervention et plus	907 \$
Éclaircie commerciale avec martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0910	- 2 000 tiges/ha et plus - 2e intervention et plus	1 354 \$
0912	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 2e intervention et plus	1 043 \$
Éclaircie commerciale sans martelage - Peuplements naturels issus d'une éclaircie précommerciale		
0930	- 2 000 tiges/ha et plus - 2e intervention et plus	1 218 \$
0932	- 1 000 à 1 999 tiges/ha - 2e intervention et plus	907 \$
Autres interventions		
Éclaircie commerciale sans martelage - Peuplements naturels		
0977	- résineux	903 \$
Coupe de succession		
0968	- feuillu de lumière	665 \$
0972	Coupe par bandes	434 \$
0975	Coupe de récupération	359 \$
Coupe progressive d'ensemencement sans martelage		
0934	- résineux	907 \$
0935	- feuillu d'ombre	543 \$
0978	Coupe acérico-forestière avec martelage	771 \$
0984	Coupe de récupération dans une jeune plantation	360 \$
0985	Martelage	129 \$
10 - DRAINAGE FORESTIER ET VOIRIE (Taux/km)		
1080	- Drainage terrain dénudé	1 545 \$
1082	- Construction de chemin	1 700 \$
1083	- Amélioration de chemin	976 \$
12-CONSEILS TECHNIQUES		
1225	VISITE CONSEIL (équivalent de la première visite)	144 \$
1231	SERVICE CONSEIL AU PRODUCTEUR	289 \$